

PARC GUSTAVE & LÉONARD HENTSCH

DOSSIER DE PRESSE

Inauguration du Parc Gustave & Léonard Hentsch

Contexte historique

Repères chronologiques

Transformation d'une zone industrielle et d'un quartier

Réhabilitation et construction des bâtiments

- Elna
- Espace Hippomène
- The Factory
- The Residence
- LMI du Parc

Habiter Autrement / Concept LMI – Logement à mixité intégrée

Parc Gustave & Léonard Hentsch

- Points d'intérêt
- Interventions artistiques de Zaric

Contacts Presse

Contexte historique

Le site du Parc Léonard & Gustave Hentsch mêle plusieurs histoires : celle de la Famille Hentsch bien sûr, mais aussi celle du Servette FC et de son stade ainsi que l'épopée commerciale de deux entreprises qui ont marqué le XX^e siècle industriel de Genève : Tavano SA, ancien propriétaire de la marque Elna, et la manufacture automobile Piccard, Pictet & Cie, fabricant des voitures Pic-Pic.

La Famille Hentsch, la Fondation Hippomène et le Servette FC

Originaire de Prusse, la famille Hentsch a donné à Genève une dynastie de banquiers dont le fondateur, Henri Hentsch (1761-1835), crée en 1796 la première banque du nom. Tenant de la cinquième génération, Gustave Hentsch (1880-1962) est banquier comme ses aïeux mais aussi passionné de football. Il occupe, dès 1900, le poste de gardien et endosse le rôle de capitaine du Servette FC, remportant avec le club ses premiers titres. Instigateur de la construction du Stade des Charmilles, inauguré par son épouse Marguerite le 28 juin 1930, Gustave Hentsch n'a jamais cessé de soutenir son club et la pratique du sport à Genève. En 1943, il crée dans ce but la Fondation Hippomène avec comme objectif de favoriser et de développer les activités sportives dans le canton. Détentricice de l'ensemble du capital-actions de la Société immobilière du Servette FC, cette fondation est donc intimement liée aux propriétés du club, notamment pour ce qui est de la gestion des parcelles occupées par le Stade des Charmilles et les terrains d'entraînement de Balaxert.

Plus tard, sous la présidence de son fils Léonard (1918-1993), la Fondation s'interroge avec le président du Servette FC, Carlo Lavizzari, sur l'avenir de l'infrastructure du Stade des Charmilles qui n'est plus adaptée aux standards exigés et dont la remise à niveau n'est pas possible sur son emplacement actuel jugé trop restreint. Le projet d'un nouveau stade sur les terrains d'entraînement du Servette FC à Balaxert est cependant refusé par l'Etat en 1981 malgré le soutien de l'UEFA qui souhaitait se joindre à l'aventure et qui finira par s'installer à Nyon.

C'est sous la présidence de Bénédicte Hentsch (1948-) qu'une solution sera trouvée. La Ville de Genève accepte en 1997 la proposition de la Fondation de réaliser un nouveau stade à l'emplacement des anciens abattoirs de la Praille. En contrepartie, et sans avantage financier, la Fondation Hippomène s'engage à démolir, assainir et réaménager le Stade des Charmilles à ses frais en parc et en faire don à la Ville.

Adjonction de l'ensemble Tavano

En marge des pourparlers sur l'avenir du Stade des Charmilles, l'entreprise Tavano dépose le bilan en 1995 après avoir connu après-guerre un succès commercial mondial avec son produit phare, la machine à coudre Elna. Acheté aux enchères en 2003 par Bénédicte Hentsch, l'ensemble Tavano qui jouxte les terrains du stade va permettre à ce dernier d'imaginer un projet beaucoup plus ambitieux qu'initialement prévu. Au cœur du projet du Parc Gustave & Léonard Hentsch vient alors s'ajouter la réhabilitation globale du patrimoine industriel de Tavano, le tout intégré dans une vision urbanistique à large échelle. Ceci comprend la réhabilitation des bureaux et des ateliers en surface d'activités et en immeubles d'habitation ainsi que la construction de 140 logements le long du chemin des Sports.

Repères chronologiques

1900

Gustave Hentsch, capitaine du Servette FC

1930

Inauguration du Stade des Charmilles, le 28 juin 1930 et construit à l'instigation de Gustave Hentsch

1943

Création de la Fondation Hippomène par Gustave Hentsch

1981

Refus par l'Etat de construire un nouveau stade à Balexert en collaboration avec l'UEFA

1995

Disparition de Tavarò

1997

Accord trouvé entre la Ville, l'Etat et la Fondation Hippomène pour construire un nouveau stade à la Praille. Décision par la Fondation Hippomène de réaliser un Parc en lieu et place du Stade des Charmilles

2003

Rachat de la faillite Tavarò par Bénédict Hentsch et inauguration du Stade de Genève ; présentation à la Ville de Genève d'un masterplan pour la réhabilitation de toute la zone (stade et bâtiments) et premiers concours

2003-2008

Déclassement des zones du site qui deviennent zone de développement et rénovation du bâtiment administratif Elna et de l'Espace Hippomène, anciens ateliers de Tavarò.

2010-2014

Concours, transformation et construction des bâtiments (The Factory, The Residence, LMI du Parc) ; concours et réalisation du Parc

2015

Donation du Parc Gustave & Léonard Hentsch à la Ville de Genève

PARC GUSTAVE & LÉONARD HENTSCH

Transformation d'une zone industrielle et d'un quartier

Depuis la disparition de nombreuses entreprises – Hispano-Suiza (1985), Tavaró (1995), la SIP (2005) – et de l'activité du stade qui faisaient la fierté des Charmilles, le quartier subit une transformation profonde et durable. La réalisation du Parc Gustave & Léonard Hentsch s'inscrit dans le prolongement de cette mutation mais en apportant quelque chose de neuf : la réhabilitation d'un patrimoine industriel, la réalisation de logements et la création d'un espace de verdure favorisant la mixité sociale.

Intensifier le renouvellement urbain

Le Plan directeur cantonal 2030 prévoit la construction de 50'000 logements entre 2010 et 2030, avec la densification et le renouvellement de périmètres déjà urbanisés, l'extension de zones urbaines sur la zone agricole, la mise à disposition de nouveaux terrains constructibles, notamment par le déclassement de zones villas et la surélévation de bâtiments existants. Il est donc nécessaire de reconverter les sites industriels centraux par mutation progressive, densifier les friches ferroviaires autour des gares et créer des espaces publics de qualité.

Le Parc et ses bâtiments, un exemple pour le futur

Quartier industriel en mutation, le périmètre des Charmilles entre parfaitement dans le cadre dressé par le Plan directeur cantonal pour réaliser une ville plus compacte et soulager la pénurie de logements à Genève dont le taux de vacance est toujours inférieur à 0,4%. La réhabilitation de la zone industrielle en marge du Parc apporte, dans ce cadre, sa petite pierre à l'immense édifice que constitue cette problématique. Elle propose près de 250 logements de différentes typologies, dont 150 vendus en PPE et 100 à loyers contrôlés par l'Etat.

Un effort en matière de densité

La bonne utilisation du sol est un enjeu majeur du développement genevois. Mais comment atteindre une bonne densité (et une densité acceptable) sans rogner sur la qualité de vie ? Le quadrilatère limité par le chemin des Sports, l'avenue de Châtelaine/rue de Lyon, l'avenue d'Aire et la voie de chemin de fer est un bon cas d'école. La première partie, bâtie durant les années 1990 autour du centre commercial, est le symbole d'un urbanisme serré, dense, sans respiration suffisante pour les habitants, employés et visiteurs. La seconde pièce qui s'ajoute maintenant permet un meilleur équilibre en offrant un espace vert en plus.

Quadrilatère: ch. des Sports, av. de Châtelaine, rue de Lyon, av. d'Aire, voie CFF.	Terrain (m ²)	Surface brute de plancher (m ²)	Densité*
Bâti des années 1990 autour du centre commercial	56'000	184'800**	3,3
Bâti nouveau autour du Parc	47'000	49'850***	1,1
Ensemble	103'000	234'650	2,3

Intégration du Parc dans son environnement

Pour intégrer le parc dans l'espace urbain, les architectes paysagistes ont créé des liens et des continuités avec les éléments bâtis avoisinants, afin d'offrir un maximum de perméabilité aux habitants. Sans faire d'ombre au parc des Franchises, il est au contraire complémentaire. Ce nouvel espace s'intègre parfaitement dans un quartier pour l'heure encore mal servi en espaces verts et où la densité de la population est largement supérieure à la moyenne de la cité.

Réhabilitation et construction des bâtiments

De l'éclat de son passé industriel, le Parc a préservé la majorité des édifices, témoins vivants d'une époque désormais révolue : le bâtiment administratif de la marque Elna, l'ancienne usine Pic-Pic, ainsi que l'ensemble Tavano, l'un des plus beaux symboles de l'architecture industrielle genevoise d'après-guerre. Habitations, bureaux, centre événementiel et culturel, tous ces bâtiments ont fait l'objet d'une réhabilitation ou d'une reconstruction.

Elna / Transformation en 2004

Avenue de Châtelaine 5

Avec ses 90 mètres de long, ses 11 mètres de large et ses 13 mètres de haut, le bâtiment administratif de la marque Elna est plus qu'un symbole. Il est l'emblème d'une entreprise, d'une histoire et d'un produit. Il a été réalisé par Georges Addor, également l'auteur de plusieurs édifices importants à Genève dont l'institut Batelle (1953), la cité satellite de Meyrin (1960), l'usine Rolex (1961) et Le Lignon (1963). Victorieux d'un concours qui met aux prises trois architectes, Georges Addor séduit avec un projet de qualité qui lui vaudra non seulement la reconnaissance de ses pairs mais aussi un premier prix d'architecture. Commencé en avril 1956, le bâtiment est achevé en juillet de l'année suivante. Appelé également le « Palais royal », ce bâtiment est l'un des premiers exemples à Genève qui exprime la volonté d'une entreprise à se créer une image moderne et internationale par le biais d'un édifice représentatif. L'idée de la direction étant également de créer un écran entre la rue et le site de production, moins plaisant à regarder pour l'œil du passant. Rénovée avec soin en 2004 par TJCA Architecture qui respecte à la fois l'histoire du bâtiment et l'esprit de son créateur, la structure a été mise en conformité avec les exigences de sécurité actuelles. Classé par un arrêté du Conseil d'Etat du 28 mars 2012, le bâtiment abrite aujourd'hui des bureaux.

FAITS ET CHIFFRES

Architecte de l'époque - 1956 : Georges Addor

Architecte de la réhabilitation : TJCA Architecture, Olivier Gallay

Surface de plancher : 3'154 m² de bureaux

Espace Hippomène / Réhabilitation de 2010 à 2013

Avenue de Châtelaine 7

D'expression moderniste, le bâtiment de montage des machines à coudre Elna a été réalisé en 1948 par le concepteur de l'ensemble Hispano-Suiza, Jean Erb, l'un des architectes les plus prolifiques des années 1940-50 dans le champ industriel. Commandé par la société Tavano SA, il abritait à l'origine des dépôts, des bureaux et des ateliers. Sur l'avant-projet, les bâtiments se déploient sur tout l'espace allant de la voie ferrée à l'avenue de Châtelaine. Le plan incluait l'usine Pic-Pic, déjà entièrement occupée par Tavano à l'époque, la construction de son extension, mais aussi celles d'ateliers de fabrication (sheds) – avec des toitures vitrées en dents de scie typiques de la révolution industrielle. Compris également dans le plan, la réalisation de bâtiments administratifs et d'un grand bâtiment à étages doté d'une immense verrière. Aujourd'hui, les 8'000 m² de la grande halle des machines, ainsi que les trois étages d'ateliers du bâtiment adjacent ont été entièrement transformés et adaptés par le bureau d'architectes ris_chabloz pour

PARC GUSTAVE & LÉONARD HENTSCH

répondre aux besoins de sa nouvelle affectation en centre événementiel et culturel. Désireux de préserver le caractère industriel du bâtiment fortement marqué par le Bauhaus, les architectes ont utilisé des matériaux bruts tels que l'acier et le béton tout en privilégiant un design épuré. Les sheds qui ont été conservés, mais entièrement évidés afin de permettre la réalisation d'un grand espace cubique facilitant la tenue de manifestations d'envergure. Unique à Genève, cet ensemble multifonctionnel permet d'organiser congrès, conférences, assemblées générales, expositions, soirées d'entreprise, concerts, etc. Rénové entre 2004 et 2007, l'Espace Hippomène a été inauguré en 2008. Il a depuis accueilli de nombreux événements.

www.espacehippomene.ch

FAITS ET CHIFFRES

Architecte de l'époque - 1948 : Jean Erb

Architecte de la réhabilitation : ris_chabloz architectes sa

Surface de plancher : 10'000 m² de centre événementiel et culturel avec dépôts, ateliers et bureaux

The Factory / Réhabilitation de 2010 à 2013

Allée Pic-Pic 2 à 4

Bâtiment aux accents monumentaux, l'usine Pic-Pic est construite en 1917 dans le but de relancer la fabrication automobile débutée en 1905 par Piccard, Pictet & Cie, et ralentie par la guerre. Malheureusement, les ambitions de l'entreprise feront long feu. Elle déposera le bilan en 1921. Le lieu devient dès lors une pépinière d'entreprises. Avec plus de 90 mètres de long et moins de 18 de large, cet ouvrage réalisé par Maurice Turrettini et Guillaume Revilliod est racheté par Tavano SA en 1941, qui occupait déjà les lieux depuis 1934. Après la disparition de la société en 1995, l'édifice est désaffecté après avoir abrité la fabrication pendant plus de 20 ans de l'Elnapress, la première presse à repasser domestique. Réhabilité par le bureau d'architectes genevois ris_chabloz, ce bâtiment classé est aujourd'hui le plus vieux bâtiment industriel existant à Genève. Avec des hauteurs sous plafond avoisinant les 4 mètres, les architectes ont pris le parti de conserver cet élément pour transformer cet espace industriel en lofts d'habitation. Traversant nord-sud, d'une surface oscillant entre 145 et 325 m², certains lofts proposent des mezzanines, permettant ainsi de maximiser l'espace à disposition. Spacieux et lumineux, sur un étage ou en duplex, les 23 lofts réalisés présentent des espaces largement ouverts et une grande variété d'aménagement. En accord avec la loi genevoise sur les surélévations permettant de rehausser le gabarit de certains bâtiments, les architectes ont également pu réaliser 12 appartements en attique, dotés de grandes terrasses en toiture.

Architectes : ris_chabloz sa

Associés depuis 2003, Antoine Ris et Antoine Chabloz forment – avec la vingtaine de collaborateurs que compte leur bureau – une équipe polyvalente, capable de traiter des projets architecturaux très divers comme la construction de bâtiments publics et résidentiels et l'étude de problématiques urbaines complexes.

Les architectes ont obtenu une grande notoriété en gagnant plusieurs concours d'urbanisme et d'architecture. Les prix reçus pour des projets locaux ou pour la reconstruction du souk à Beyrouth sont les exemples les plus marquants de la diversité de leurs activités. Désireux d'apporter l'art tout près de l'architecture, le bureau intègre autant que possible cette dimension dans son travail comme en témoigne son implication à Genève dans la réadaptation d'Uni Dufour avec l'artiste japonais, Tatsuo Miyajima, ou encore dans le Quartier des bains avec le réaménagement de galeries et la transformation de bâtiments industriels.

Le bureau travaille aussi bien à une échelle locale que nationale et internationale, en particulier dans l'exécution de projets au Canada, à New York et à Dubaï.

FAITS ET CHIFFRES

Architecte de l'époque - 1917 : Maurice Turrettini, Guillaume Revilliod pour Piccard, Pictet & Cie

Architecte de la réhabilitation : ris_chabloz architectes sa

Maître de l'ouvrage : PIC-PIC Promotion SA représentée par CBRE, avec comme entreprise générale Induni SA

Affectation: 35 lofts et attiques

The Residence / Construction de 2012 à 2014

Allée Pic-Pic 6 à 12

En lieu et place du bâtiment appelé aujourd'hui The Residence se tenait une extension construite entre 1943 et 1944 dans le prolongement du mur borgne de l'ancienne usine Pic-Pic par Jean Erb à la demande de Tavano SA. C'est le même Jean Erb qui réalisera quelques années plus tard le grand ensemble dédié à la fabrication, au montage et à l'expédition des machines à coudre Elna, aujourd'hui devenu l'Espace Hippomène, centre événementiel et culturel. Réalisé par Richter Dahl Rocha & Associés, The Residence est aujourd'hui un immeuble d'habitations de 72 logements de 3 à 7 pièces dont certains en attique, tous orientés nord-sud et traversants. Vainqueurs d'un concours lancé en 2010, les architectes ont imaginé de profonds balcons d'une largeur de trois mètres qui dotent chaque appartement, lorsque le temps le permet, d'une pièce à vivre supplémentaire, l'éloignant de la voie ferrée. A noter que le bâtiment abrite également des services intégrés qu'elle partage avec le bâtiment voisin, The Factory, à savoir une conciergerie hôtelière, un service de sécurité et de nettoyage, un fitness, un jacuzzi, un sauna ainsi qu'une cave à vin. Le bureau d'architectes lausannois a également conçu et mené les travaux qui ont présidé à la construction de parkings souterrains desservant les immeubles de l'allée Pic-Pic (174 places) et de l'Espace Hippomène (174 places). Par ailleurs, il a largement contribué au développement du projet du Parc en collaborant étroitement avec les architectes paysagistes Hüsler & Associés pour la réalisation des cheminements notamment.

Architectes : Richter Dahl Rocha & Associés

Richter Dahl Rocha & Associés a été fondé en 1993 à Lausanne par Jacques Richter et Ignacio Dahl Rocha, une association qui scelle une longue amitié née dix ans plus tôt lors d'un master d'architecture suivi à l'Université de Yale aux Etats-Unis.

Le bureau défend une architecture ancrée dans la réalité urbaine et sociale, détachée des modes et inspirée par le contexte historique et culturel. Associant créativité et professionnalisme, les compétences du bureau couvrent tous les domaines de l'architecture, de l'urbanisme jusqu'au design intérieur, ce volet étant assuré par RDR Design SA, créée en 2000. Depuis 2005, le bureau possède une antenne à Buenos Aires – RDR Arquitectos –, ce qui favorise l'échange culturel et le transfert de connaissances et de technologies entre les deux pays. Parmi les projets récents les plus emblématiques du bureau, l'on retrouve de nombreux bâtiments réalisés sur le campus de l'EPFL, dont un centre de congrès ultramoderne de 3'500 places, le « Swiss Tech Convention Center », mais aussi les sièges de Bobst et les bâtiments de Nestlé.

FAITS ET CHIFFRES

Architectes : Richter Dahl Rocha & Associés Architectes SA

Maitre de l'ouvrage : PIC-PIC Promotion SA représentée par CBRE, avec comme entreprise générale Induni SA

Affectation : 72 appartements (duplex, attiques, 4 et 5 pièces) et 170 places de parking souterrain construit sous le Parc et desservant les bâtiments des alentours

LMI du Parc / Construction de 2013 à 2015

Chemin des Sports 70 à 80

Avec ses 146 mètres de long et ses 16 mètres de large pour huit étages, le bâtiment LMI du Parc fait figure de géant. Pourtant, cette réalisation de br architectes associés est tout sauf imposante grâce à la mise en œuvre d'une esthétique de la transparence. La solution : un édifice en élévation permettant de voir le parc depuis la rue, six cages d'escalier transversales et vitrées, des balcons qui alternent de façon aléatoire béton et verre et dont la profondeur est suffisante pour créer pour chaque appartement un espace privatif et protégé. Un important travail sur les couleurs a également été réalisé : quatre teintes pastel pour les stores verticaux atténuent l'effet de clôture du bâtiment. Idéalement orienté sud-sud-ouest et jouissant d'un bel ensoleillement, le bâtiment offre à chaque habitant une vue imprenable sur le Parc tout en lui évitant les nuisances sonores générées par l'avenue de Châtelaine, lesquelles sont également stoppées par une butte de 5 mètres en lieu et place de l'ancienne tribune nord. Cet édifice a également répondu à la volonté des maîtres d'ouvrage (Bénédict Hentsch pour la partie PPE et la Société Coopérative d'Habitation Genève pour la partie HM) qui souhaitaient réaliser, pour un tiers des 140 appartements, des logements à mixité intégrée (LMI) permettant l'usage d'une pièce additionnelle comme habitation indépendante ou l'exercice d'une activité professionnelle. Aujourd'hui, l'immeuble comprend 44 appartements vendus en PPE, dont 28 LMI, et 96 appartements HM, dont 24 LMI, gérés par la Société Coopérative d'Habitation Genève qui assure à ses sociétaires-locataires, de par son statut de coopérative, des loyers abordables et préserve la vocation sociale du bâtiment.

Architecte : br architectes associés sa

Émanation de l'Atelier d'architecture Brodbeck-Roulet sa créé en 1978 par Rino Brodbeck et Jacques Roulet, br architectes associés sa a été fondée en 2008 autour des personnalités de Mathias Buchi, Emmanuel Charpié et Hervé Fournier dans le but de pérenniser l'activité de l'Atelier d'architecture et de garantir à long terme aux maîtres d'ouvrage une continuité dans la gestion de projets en mettant à profit la tradition et l'expérience développées par les deux fondateurs historiques.

Sa démarche, lors de la conception d'un projet, situe toujours le futur utilisateur au centre des préoccupations. Une réflexion complétée par une approche pragmatique qui tient compte du programme, du lieu, de la fonction, du budget, du temps, de la dimension constructive et du développement durable. Le résultat de ce processus de conception est soumis en permanence à la volonté de toujours proposer la réponse la plus appropriée à la demande initiale.

Cette démarche aboutit à la matérialisation d'un bâtiment ou d'un espace urbain qui ne se soumet pas aux « effets de mode » car il s'inscrit dans la ville ou dans le paysage comme étant une réponse qui intègre totalement les contraintes de base, conférant à chacune des réalisations un caractère et une identité qui lui sont propres.

Le parcours singulier et l'expérience de chaque associé offre un éventail de compétences complémentaires. Chaque projet est enrichi par un apport critique issu des domaines de prédilection de chacun, dans un esprit de dialogue et de synergie aboutissant à la maîtrise de « l'acte de construire ».

Société Coopérative d'Habitation Genève (SCHG)

Fondée en 1919, la Société Coopérative d'Habitation Genève est une société sans but lucratif dont la mission est de proposer du logement social et d'améliorer les conditions de logement de la population du bassin genevois. Sa forme coopérative est conforme aux statuts dont elle s'est dotée et aux prescriptions légales contenues dans le Code des Obligations.

La Coopérative assume la gestion courante d'un parc immobilier qui compte près de 2'000 logements à Genève et s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'une trentaine de collaborateurs – pour moitié des concierges – au service des sociétaires, qu'ils soient ou non locataires, et de toutes les personnes qui les sollicitent.

La SCHG est présidée par Albert Knechtli et dirigée par Jean-Pierre Chappuis.

FAITS & CHIFFRES

Maître de l'ouvrage : Société Coopérative d'Habitation Genève et Bénédicte Hentsch

Architectes : br architectes associés sa

Affectation : 96 appartements HM gérés par la SCHG, dont 24 LMI et 44 appartements PPE dont 28 LMI

Habiter autrement – Concept LMI

Réalisé par **br architectes associés sa** et encadré par les deux maîtres d'ouvrage **Bénédict Hentsch** et la **Société Coopérative d'Habitation Genève**, le bâtiment LMI du Parc n'est pas une réhabilitation, mais une réalisation à part entière. Acquis par la **Société Coopérative d'Habitation Genève** en 2012 avant l'ouverture du chantier, la réalisation a bénéficié du déplacement d'un droit à bâtir originellement placé sous la tribune nord de l'ancien stade, le long de l'avenue de Châtelaine, et ripé sur le chemin des Sports. Ce bâtiment est également un laboratoire puisqu'il explore une nouvelle manière d'habiter en mettant en pratique le logement à mixité intégrée (LMI) qui adjoint à l'appartement une pièce supplémentaire et indépendante s'adaptant à toutes les étapes de vie de ses habitants.

L'évolution de la cellule familiale

La vie urbaine oblige à adapter constamment son habitat à l'évolution de la famille. Emménager en couple est une première étape. L'arrivée d'un enfant, puis deux ou trois, nécessite à chaque fois des réaménagements ou pire, un déménagement. Et comment accueillir un membre de sa famille ou loger une fille au pair dans un espace qui lui serait réservé ? Ou encore, que faire de son adolescent en quête d'indépendance ou d'un aîné nécessitant une attention particulière tout en préservant son intimité ? Le concept de logements à mixité intégrée (LMI) tente d'apporter une réponse globale et concrète à toutes ces problématiques.

Une nouvelle manière d'envisager l'habitat

Pour faire face à l'évolution de la cellule familiale couplée à la difficulté de trouver un logement adapté et abordable, les concepteurs du bâtiment LMI du Parc proposent, pour un tiers des 140 logements réalisés, l'option d'une pièce additionnelle à usage flexible, soit un espace annexe indépendant de 20 m², multifonctionnel, avec, selon les besoins, une kitchenette et une salle d'eau (wc et douche). Celle-ci peut être attribuée à une habitation indépendante, pour une fille au pair, un adolescent ou un aîné. Elle peut également être affectée à une activité professionnelle liée au propriétaire ou au locataire du logement.

Le Corbusier en filigrane

Proposée par les architectes **ris_chabloz** lorsque se dessinent les premières lignes du projet du Parc Gustave & Léonard Hentsch en 2003, l'idée du logement à mixité intégrée n'est pas nouvelle. Elle découle en partie de la philosophie corbuséenne développée dans l'entre-deux-guerres : penser l'habitat de l'intérieur vers l'extérieur, l'aspect extérieur de la cité étant le prolongement de la vie interne. « L'individu ne doit pas subir son voisinage et doit pouvoir concilier vie individuelle et vie familiale, vie solitaire et vie collective. Se sentir seul tout en sachant qu'il ne l'est pas », revendiquait Le Corbusier. Ce type de procédés combinatoires est encore visible aujourd'hui notamment dans l'immeuble genevois « Clarté » ou « Maison de verre », et dans l'unité d'habitation de Marseille en France. Cette « machine à habiter », comme aimait la nommer Le Corbusier, est aujourd'hui réinterprétée dans les logements à mixité intégrée prenant en compte une tendance de fond dans l'évolution de la société.

Parc Gustave & Léonard Hentsch / Construction de 2011 à 2015

En 2003, lorsqu'est dévoilé aux habitants du quartier, aux Autorités et au grand public, un premier projet matérialisant l'intention de créer un parc public sur le site du Stade des Charmilles, un grand espace central y occupe déjà une place prépondérante. Douze ans plus tard, la vaste pelouse imaginée par les concepteurs permet enfin de prendre toute la mesure de son étendue.

Deux concours

Avant de prendre sa forme définitive, le projet de Parc Gustave & Léonard Hentsch a fait l'objet de deux concours. Le premier, gagné en 2005 par l'agence de paysagistes et d'urbanistes Illex à Lyon, imaginait un jardin en creux isolant le parc de l'agitation de la ville par une végétation à dominante rouge, clin d'œil au grenat des Servettiens. Nécessitant des frais de fonctionnement trop élevés pour sa gestion publique, un second concours a été organisé en 2010 afin de présenter une alternative viable. Rempporté par les architectes paysagistes Hüsler & Associés, ce second projet très orthogonal, ouvert sur l'extérieur et très urbain, a évolué au fil du temps pour devenir quelque chose de plus intérieur.

L'espace central

L'organisation du parc se fait autour d'une grande pièce centrale, discret rappel à la pelouse du stade, autour de laquelle s'articulent plusieurs éléments : un concept végétal, une terrasse d'eau, une aire de jeux ainsi que des cheminements.

Les cheminements

Véritable ossature de ce nouvel espace, les cheminements en béton sablé proposent une promenade circulaire formant un lien entre tous les bâtiments attenants. Formés de droites brisées ou arrondies, ils jouent avec les niveaux du terrain, sortant de terre pour se transformer en muret-siège, replongeant sous le gazon pour en ressortir sous forme de bassins étagés avant de disparaître à nouveau. Ils constituent également l'épine dorsale du Parc, le traversant de part en part et s'ouvrant en terrasse devant l'Espace Hippomène.

La végétation

Avec ses 20'000 plantes et ses 247 arbres de 9 essences différentes, la végétation tient évidemment une place importante dans les 3,8 hectares de surface du Parc. Les paysagistes ont créé deux rythmes principaux : l'un en hauteur devant les bâtiments, reprenant et développant le vocabulaire existant ; l'autre saisonnier, le long des rails, les couleurs des frondaisons modulant leurs teintes en fonction des périodes de l'année.

FAITS & CHIFFRES

Architectes : Hüsler & Associés (Emanuel Graz), en collaboration avec : Richter Dahl Rochat & Associés (Kenneth Ross), Bureau d'architectes ris_chabloz sa (Antoine Ris, Antoine Chabloz), br architectes associés

Entreprise générale : Induni SA

Maître de l'ouvrage : Bénédic Hentsch pour une donation à la Ville de Genève le 28 juin 2015

Affectation : 3.8 hectares d'espaces verts

Montant : CHF 18 mios

Architectes Paysagistes : Hüsler & Associés

Fort d'une expérience de dix-sept ans dans le domaine de l'aménagement du territoire, de l'espace public et du jardin privé, le bureau d'architectes paysagistes Hüsler & Associés a développé des compétences et une expertise dans des domaines variés et à différentes échelles.

Ayant réalisé en majorité des espaces publics dont le Parc du Reposoir à Nyon, le tronçon du M2 Gare-Lac à Lausanne, le Parc Nestlé à Vevey, l'équipe est rompue à la collaboration avec les services municipaux et, selon la nature et la complexité des mandats, avec différents spécialistes. Vainqueur d'un concours sur invitation pour la réalisation du Parc en 2010, le bureau a assuré la gestion globale et la mise en place des infrastructures et des accès aux bâtiments.

Il a également pris en charge la coordination avec tous les services de la Ville et du Canton concernés ainsi qu'avec les trois bureaux d'architectes et les corps de métier présents sur le chantier.

Points d'intérêt

La place de jeux

Souvent posée « par après », la place de jeux a dès le départ été pensée comme faisant partie du concept global. Aussi, les architectes ont-ils cherché à ce que celle-ci se fonde dans le paysage à l'image d'une pièce d'art. La place a donc été réfléchi en termes graphiques afin d'être absorbée par les courbes et les couleurs mais aussi en termes d'usage en faisant de cet espace un objet éminemment ludique et un lieu de rencontres intergénérationnelles où enfants, parents, adolescents et seniors cohabitent en bonne intelligence. Aux côtés de jeux dont les thèmes oscillent entre équilibre, mouvement et acoustique, se trouvent également des équipements de fitness pour adultes favorisant ainsi la mixité et l'échange entre usagers, quel que soit leur âge.

Les terrasses d'eau

Poumon vert au cœur de la ville, un parc est également un havre de paix. Pour renforcer cette sensation de calme, les paysagistes ont joué sur le thème de l'eau dont la présence et le bruissement accentuent encore le sentiment de tranquillité. Réponse formelle à l'espace de jeux qui se situe à son exact opposé, les terrasses d'eau s'inspirent, de l'aveu de leurs concepteurs, des réalisations faites à Brasilia où l'élément habille les bâtiments et le paysage en le découpant de manière géométrique. Les bassins successifs qui s'inscrivent dans le flux des cheminements, jouent également sur l'aspect ludique, se transformant en fontaines verticales ou en pataugeoires pour les enfants. Constituées d'un béton fin, les différentes densités de sablage créent un jeu de formes et de couleurs, celles-ci se renouvelant sans cesse en fonction de la lumière et de l'humidité.

La butte

Métamorphose réussie des gradins de l'ancienne tribune nord du stade, une butte d'une hauteur de 5 mètres accueille dans sa courbe plusieurs murets rappelant les sièges des supporters. Sa fonction n'est toutefois pas uniquement esthétique. Surplombant d'un côté l'avenue de Châtelaine et de l'autre les terrasses d'eau, elle agit comme isolant phonique coupant net le bruit de l'un des axes les plus fréquentés de la ville.

PARC GUSTAVE & LÉONARD HENTSCH

Le pylône

Dernier vestige du Stade des Charmilles conservé tel quel, un pylône d'éclairage surplombe de ses 25 mètres l'entrée du Parc, le point d'accès principal qui restera ouvert pour les usagers entre 6h et 21h.

Le point d'engagement

En lieu et place du point d'engagement de l'ancien stade, les sculptures hybrides, mi-homme mi-animal, de l'artiste Zaric, représentent des figures en lien avec l'histoire du lieu : un gardien à la tête de lièvre et un avant-centre à tête de renard tirant au but.

Interventions artistiques de Zaric

En plus des deux sculptures qui ornent le point d'engagement de l'ancien Stade des Charmilles, le sculpteur Zaric intervient en deux autres lieux du Parc, en l'occurrence les deux points d'eau. A proximité des terrasses d'eau, au pied de la butte, Zaric réalise un Ganesh rappelant les supporters des Charmilles venus soutenir leur équipe. Plus loin, faisant écho aux vasques étagées de la butte, un bassin s'étire le long de l'Espace Hippomène. Sur celui-ci trône la sculpture du héros grec Hippomène, centaure inversé, à la fois penseur et arbitre, observant son reflet dans l'eau ainsi que trois pommes d'or, symbole de sa victoire sur Atalante qu'il battit à la course pour devenir son époux.

Zaric

Zaric naît en 1961 à Martigny. Après quatre ans passés en Yougoslavie, il suit sa scolarité primaire aux Pays-Bas. En 1974, la famille s'installe en Suisse, scolarité secondaire à Genève, études en sciences forestières à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, entrée à l'Ecole supérieure d'arts visuels de Genève (1986) et premières expositions. A partir de Marinette (1991), une vache de taille réelle s'éloignant de son socle, ses œuvres s'installent dans le paysage. Il met au point ses procédés techniques et cristallise son attention sur l'homme, l'animal et les liens qu'ils entretiennent. Avec l'installation « Château lapin » pour Bex & Arts (2005), il intègre le goût pour le jeu et les pièces mobiles. Son travail investit l'espace public avec des œuvres plus complexes, comme « Le lièvre et la truite » (2006) ou « L'Homme sans tête face au mur des possibles » (2008). Parution du livre « La course du lièvre et autres sculptures » chez Niggli (2008). Il est également curateur de l'Espace d'une sculpture de Visarte, Vaud, et organise l'exposition « Aux yeux de tous » au Parc Mon-Repos à Lausanne (2011). Lauréat du Prix culturel vaudois des Beaux-Arts (2012). Parution du livre Zaric-Abbraccio chez Art&fiction (2012).

Contacts Presse

Contacts presse

Mehregan Joseph – 076 380 61 80 - mehregan.joseph@furrerhugi.ch

Noémie Perrier – 079 724 47 43 - noemie.perrier@furrerhugi.ch

Communication

Laurence De Cecco – 022 344 79 02 - laurence.dececco@blossom-com.ch